



Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 DÉCEMBRE

2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1 888-362-7172, en nous écrivant à l'adresse suivante : Ninepoint Partners LP, Royal Bank Plaza, tour Sud, 200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27, Toronto (Ontario) M5J 2J1, ou en visitant notre site Web, à www.ninepoint.com, ou le site Web de SEDAR+, à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de l'une des façons indiquées ci-dessus pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou du dossier de vote par procuration, ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectif et stratégies de placement

L'objectif du Fonds d'évolution minière Ninepoint (le « Fonds ») est de procurer une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation et des titres liés à des titres de participation de sociétés mondiales œuvrant directement ou indirectement dans le secteur des métaux et des mines. Pour atteindre son objectif de placement, Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire ») utilise la recherche macroéconomique pour repérer les sous-secteurs du secteur des marchandises qui offrent le plus d'attrait pour les investisseurs, en mettant l'accent sur les catégories en croissance (notamment, l'uranium, les minéraux critiques, les métaux de base, les terres rares, les métaux précieux et l'agriculture). Le gestionnaire utilise aussi une approche de placement axée sur les possibilités et peut investir à l'échelle mondiale.

Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds peut :

- détenir de la trésorerie, des instruments du marché monétaire à court terme, des titres à revenu fixe ou d'autres équivalents, à tout moment, y compris, conformément aux dispositions du Règlement 81-102, des titres d'autres fonds de placement gérés par Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire ») qui investissent la totalité ou la quasi-totalité de leur actif dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, à des fins de gestion de la trésorerie;
- investir jusqu'à 10 % de son actif net, selon la valeur marchande au moment de l'achat, dans l'or, dans des certificats d'or autorisés, dans l'argent, dans des certificats d'argent autorisés ou dans certains instruments dérivés dont le produit sous-jacent est l'argent ou l'or;
- effectuer des ventes à découvert d'une manière conforme à ses objectifs de placement et dans la mesure permise par la réglementation sur les valeurs mobilières;
- investir dans d'autres fonds négociés en bourse (« FNB »), dans la mesure permise par la réglementation sur les valeurs mobilières;
- en vertu de la dispense accordée par les autorités de réglementation à l'égard des placements dans des FNB à effet de levier et des FNB de marchandises, investir dans des FNB de marchandises, jusqu'à 10 % de son actif net dans des FNB sous-jacents tel que calculé au moment du placement, si certains critères sont atteints;
- investir dans des FNB américains sous-jacents, sous réserve du respect des conditions de la dispense accordée par les autorités de réglementation;
- effectuer des opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de titres dans la mesure permise par la réglementation sur les valeurs mobilières;
- avoir recours à des instruments dérivés, comme des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des swaps, dans le cadre de ses stratégies de couverture ou autres, d'une manière conforme aux objectifs de placement du Fonds et dans la mesure permise par la réglementation sur les valeurs mobilières;
- investir jusqu'à 25 % de son actif net dans d'autres fonds communs de placement, y compris des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire conformément au Règlement 81-102.

Risques

Les risques d'investir dans le Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds. Le Fonds convient aux investisseurs dont la tolérance au risque est élevée.

Résultats d'exploitation

Les parts de série F du Fonds ont dégagé un rendement de 80,3 % en 2025, contre 87,1 % pour l'indice de référence du Fonds, soit l'indice MSCI World IMI Selected Metals & Mining and Coal & Consumable Fuels 5% Capped (en dollars canadiens).

Au 31 décembre 2025, la composante marchandises du Fonds comprenait en majeure partie des actions de sociétés aurifères (40,5 % par rapport à 41,9 % pour l'indice) et des actions de sociétés d'uranium (17,1 % par rapport à 5,4 % pour l'indice). De plus, le Fonds détenait des positions dans des actions de sociétés de production de cuivre (18,0 %), de terres rares (4,5 %) et d'argent (3,6 %), le reste étant dans des titres de sociétés de divers autres métaux industriels et de minéraux critiques. La composante marchandises est demeurée relativement stable en 2025.

Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

Au cours du deuxième semestre de 2025, les actions de sociétés de métaux précieux ont continué de dégager des rendements supérieurs stimulés par les préoccupations entourant l'économie, les tarifs douaniers, la dette mondiale et les tensions géopolitiques. À la fin de 2025, le prix de l'or a également été soutenu par trois baisses de taux consécutives de la Réserve fédérale américaine. Les banques centrales ont continué d'acheter des lingots en grande quantité, alors que les rentrées de fonds dans les FNB ont fourni un soutien supplémentaire, renforçant le rôle de l'or comme élément permettant de diversifier le portefeuille de base et comme valeur refuge pour les investisseurs occidentaux.

Le Fonds a également maintenu sa surpondération des actions de sociétés d'uranium en raison des perspectives de croissance positive à long terme pour l'énergie nucléaire. Le prix de l'uranium a été volatil au deuxième semestre de 2025, atteignant un creux de près de 71,0 \$ US la livre en juillet de 2025 pour ensuite bondir à 83,6 \$ US la livre en septembre de 2025, avant de clore l'année au-dessus de 81,5 \$ US la livre.

La croissance à long terme de l'énergie nucléaire devrait se poursuivre, plus de 20 pays s'étant engagés à tripler la capacité nucléaire mondiale d'ici 2050, reconnaissant l'énergie nucléaire comme une composante essentielle de leur stratégie en matière de carboneutralité. En outre, les attentes de hausse de la demande provenant des centres de données axés sur l'IA ont ravivé l'intérêt pour l'énergie nucléaire en tant que source d'énergie fiable et exempte de carbone. Bien que l'énergie nucléaire représente actuellement une part relativement faible de la consommation énergétique totale des centres de données, le marché a pris conscience de son importance stratégique en soutenant les actions de sociétés d'uranium.

Après un premier semestre solide, les prix du cuivre ont poursuivi leur hausse au deuxième semestre de 2025, atteignant un sommet inédit en décembre de 2025 pour s'établir à 12 960 \$ US la tonne à la London Metal Exchange (LME). Malgré la persistance de l'incertitude liée aux tarifs douaniers et de la constitution continue des stocks au COMEX au deuxième semestre de 2025, l'importante interruption qui a touché la mine de Grasberg, exploitée par Freeport-McMoRan Inc, l'une de nombreuses perturbations de l'offre à être survenues cette année, a propulsé les prix du cuivre dans une nouvelle fourchette de négociation plus élevée. Au cours du deuxième semestre de 2025, la position du Fonds dans les titres de sociétés de production de cuivre a augmenté en raison de l'appréciation des actions et de l'ajout de nouveaux titres de sociétés d'exploration et de mise en valeur de mines de cuivre au sein du portefeuille.

Le Fonds a continué d'investir dans diverses sociétés productrices de minéraux critiques, y compris des terres rares. Alors que la Chine continue de dominer les activités d'exploitation minière et d'affinage sur le marché des terres rares, ces minéraux critiques continuent d'être une source de conflits géopolitiques et de nouvelles sensationnelles. Les prix des terres rares sont demeurés volatils au deuxième semestre de 2025 en raison de l'imposition par la Chine de nouveaux tarifs douaniers et de contrôles à l'exportation. Au milieu de 2025, le département de la Défense des États-Unis a commencé à adopter une approche plus directe pour assurer son approvisionnement en terres rares en annonçant son soutien financier à la société américaine de production MP Materials Corporation, annonce qui a entraîné une nouvelle hausse du cours des actions de sociétés de terres rares. Après un solide rendement, les actions des sociétés de terres rares ont subi une correction en octobre de 2025 lorsque les tensions entre la Chine et les États-Unis se sont apaisées. La vigueur du secteur a fait grimper les profits en décembre de 2025 avec l'imposition par la Chine de nouvelles restrictions à l'exportation de terres rares vers le Japon.

Parmi les titres individuels ayant le plus contribué au rendement, on retrouve les producteurs de métaux précieux, y compris Lundin Gold Inc. et G Mining Ventures Corporation.

Les sociétés d'exploration de minéraux critiques CanAlaska Uranium Limited et St. George Mining Limited sont celles qui ont le plus nui au rendement en 2025. Le Fonds continuera de détenir des titres de ces deux sociétés, car le gestionnaire croit à leur potentiel à long terme.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 102,5 % au cours de l'exercice, passant de 21,2 millions de dollars au 31 décembre 2024 à 42,9 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique principalement par des profits nets réalisés et latents de 16,6 millions de dollars sur les placements et des souscriptions nettes de 5,6 millions de dollars, contrebalancés par des charges de 0,7 million de dollars.

Événements récents

Le gestionnaire surveille activement la position du portefeuille du Fonds pour tenir compte de l'évolution des conditions actuelles du marché et du contexte économique.

CHANGEMENTS DE SOUS-CONSEILLER ET DE GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Sprott Asset Management LP n'agit plus à titre de sous-conseiller du Fonds. À la suite de ce changement, le gestionnaire est devenu le seul conseiller en placement du Fonds. Le gestionnaire a nommé Nawojka Wachowiak à la tête du processus de prise de décisions en matière de placement pour le Fonds.

Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

MODIFICATIONS APPORTÉES À L'OBJECTIF DE PLACEMENT ET À LA STRATÉGIE DE PLACEMENT ET CHANGEMENT DE NOM

Lors d'une assemblée générale extraordinaire des porteurs de parts du Fonds qui s'est tenue le 11 août 2025, les porteurs de parts ont approuvé les modifications proposées par le gestionnaire. Par conséquent, à compter du 2 septembre 2025, i) l'objectif de placement du Fonds a été modifié pour se concentrer principalement sur les placements du Fonds dans des titres de participation et dans des titres liés à des titres de participation de sociétés mondiales œuvrant directement ou indirectement dans le secteur des métaux et des mines, ii) les stratégies de placement du Fonds ont été ajustées en conséquence afin de mettre en œuvre le changement d'objectif de placement, iii) le Fonds a été renommé : Fonds d'évolution minière Ninepoint, iv) les titres de série P, de série PF, de série Q et de série QF du Fonds sont devenus admissibles à une distribution publique, v) les frais de gestion des parts de série A, de série F et de série D du Fonds ont été réduits, vi) l'indice de référence utilisé par le Fonds aux fins du calcul de son niveau de risque et de la prime d'encouragement à verser par le Fonds a été modifié et vii) le calcul des primes d'encouragement payables du Fonds a été réinitialisé.

LANCEMENT DE LA SÉRIE FNB

Le 8 octobre 2025, la série FNB du Fonds a été inscrite à la Bourse de Toronto.

Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

Opérations entre parties liées

FRAIS DE GESTION

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire à un taux annuel de 2,00 % pour les parts de série A, de 1,00 % pour les parts de série D, les parts de série F et les parts de série FNB, de 1,90 % pour les parts de série P, de 0,90 % pour les parts de série PF, de 1,80 % pour les parts de série Q, de 0,80 % pour les parts de série QF et au taux négocié par les porteurs de parts pour la série I. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative quotidienne des séries du Fonds visées et ils sont versés mensuellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds a engagé des frais de gestion de 459 887 \$ (y compris les taxes). La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, se présente comme suit :

	Conseils en valeurs	Commissions de suivi
Série A	50 %	50 %
Série D	100 %	—
Série F	100 %	—
Série FNB	100 %	—

Le gestionnaire a versé, à même les frais de gestion qu'il a reçus du Fonds, des commissions de suivi de 4 353 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Sightline Wealth Management, membre du groupe du gestionnaire.

PRIMES D'ENCOURAGEMENT

Le Fonds verse également au gestionnaire des primes d'encouragement annuelles, assujetties aux taxes applicables, dont la TVH, équivalant à un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne des séries du Fonds visées. Ce pourcentage correspondra à 10 % de l'excédent du rendement de la valeur liquidative par part de la série visée pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre sur le rendement de l'indice de référence, soit l'indice MSCI World IMI Selected Metals & Mining and Coal & Consumable Fuels 5% Capped (en dollars canadiens) (l'« indice »), pour la période correspondante. Si le rendement d'une série du Fonds pendant un exercice est inférieur au rendement de l'indice (le « déficit de rendement »), aucune prime d'encouragement ne sera versée pendant les exercices subséquents jusqu'à ce que le rendement de la série en question, cumulatif et calculé à partir du premier de ces exercices subséquents, dépasse le montant du déficit de rendement. Le gestionnaire peut réduire la prime d'encouragement payable par un Fonds relativement à un investisseur en particulier au moyen d'une distribution des frais de gestion, de sorte que ces investisseurs profitent de la prime d'encouragement moins élevée. Les investisseurs de série I peuvent négocier une prime d'encouragement différente de celle décrite ci-dessus ou ne verser aucune prime d'encouragement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds n'a comptabilisé aucune prime d'encouragement.

CHARGES D'EXPLOITATION

Le Fonds s'acquitte de ses propres charges d'exploitation qui comprennent notamment, les honoraires d'audit, les honoraires juridiques, les droits de garde, les droits de dépôt et les charges administratives, ainsi que le coût de la communication de l'information aux porteurs de parts. Le gestionnaire peut engager certaines de ces charges pour le compte du Fonds et être ensuite remboursé par ce dernier. Le gestionnaire peut, à son entière discrétion, prendre en charge une partie des charges d'exploitation du Fonds ou y renoncer, et peut mettre fin à la renonciation ou à la prise en charge en tout temps, sans préavis. Les montants ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire sont présentés dans les états du résultat global. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun montant n'a été pris en charge par le gestionnaire.

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds a tenu compte de l'approbation, des recommandations favorables ou des directives permanentes du comité d'examen indépendant du Fonds pour effectuer des opérations entre parties liées.

Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices clos les 31 décembre qui y figurent, à moins d'indication contraire.

Actif net par part du Fonds¹

	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Série A	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net à l'ouverture de la période	6,15	7,23	8,60	9,54	7,58
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,06	0,09	0,73	0,21	0,10
Total des charges	(0,28)	(0,26)	(0,27)	(0,34)	(0,32)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,83	(0,86)	(0,18)	1,41	1,10
Profits latents (pertes latentes) pour la période	4,10	0,63	(1,16)	(1,15)	1,00
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	4,71	(0,40)	(0,88)	0,13	1,88
Distributions :					
Des dividendes	—	—	(0,46)	—	(0,00)
De gains en capital	—	(0,60)	—	(0,61)	—
Remboursement de capital	—	(0,04)	—	—	—
Total des distributions³	—	(0,64)	(0,46)	(0,61)	(0,00)
Actif net à la clôture de la période	10,97	6,15	7,23	8,60	9,54

	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Série D	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net à l'ouverture de la période	6,89	8,09	9,65	10,58	8,33
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,07	0,10	0,82	0,27	0,10
Total des charges	(0,22)	(0,20)	(0,20)	(0,19)	(0,27)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,94	(0,97)	(0,18)	1,67	1,23
Profits latents (pertes latentes) pour la période	4,66	0,73	(1,32)	(5,13)	0,92
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	5,45	(0,34)	(0,88)	(3,38)	1,98
Distributions :					
Des dividendes	—	—	(0,65)	—	(0,00)
De gains en capital	—	(0,76)	—	(0,68)	—
Remboursement de capital	—	(0,03)	—	—	—
Total des distributions³	—	(0,79)	(0,65)	(0,68)	(0,00)
Actif net à la clôture de la période	12,42	6,89	8,09	9,65	10,58

Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Série F	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net à l'ouverture de la période	6,71	7,96	9,51	10,42	8,19
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,07	0,10	0,80	0,23	0,11
Total des charges	(0,21)	(0,20)	(0,20)	(0,24)	(0,25)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,93	(0,90)	(0,20)	1,54	1,24
Profits latents (pertes latentes) pour la période	4,57	0,67	(1,29)	(1,52)	1,03
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	5,36	(0,33)	(0,89)	0,01	2,13
Distributions :					
Des dividendes	—	—	(0,64)	—	(0,00)
De gains en capital	—	(0,82)	—	(0,68)	—
Remboursement de capital	—	(0,03)	—	—	—
Total des distributions³	—	(0,85)	(0,64)	(0,68)	(0,00)
Actif net à la clôture de la période	12,09	6,71	7,96	9,51	10,42

	31 déc. 2025 ⁴
Série FNB	\$
Actif net à l'ouverture de la période	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :	
Total des produits	0,01
Total des charges	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,18)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,79
Distributions :	
Des dividendes	—
De gains en capital	—
Remboursement de capital	—
Total des distributions³	—
Actif net à la clôture de la période	10,53

1 Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2 L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. L'actif net et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement entre l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

3 Les distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds ou versées en trésorerie.

4 Données fournies pour la période du 7 octobre 2025 (première émission) au 31 décembre 2025 pour les parts de série FNB.

Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

Ratios et données supplémentaires

Série A	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	10 865 \$	5 923 \$	8 011 \$	11 011 \$	15 483 \$
Nombre de parts en circulation ¹	990 278	962 610	1 107 474	1 279 920	1 623 779
Ratio des frais de gestion ²	3,11 %	3,29 %	3,16 %	3,07 %	3,26 %
Ratio des frais d'opération ³	0,38 %	0,31 %	0,08 %	0,19 %	0,48 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	61,80 %	4,60 %	5,33 %	14,93 %	111,15 %
Valeur liquidative par part ¹	10,97 \$	6,15 \$	7,23 \$	8,60 \$	9,54 \$

Série D	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	1 528 \$	960 \$	1 181 \$	1 459 \$	223 \$
Nombre de parts en circulation ¹	123 002	139 390	146 089	151 215	21 127
Ratio des frais de gestion ²	2,04 %	2,18 %	2,06 %	1,49 %	2,30 %
Ratio des frais d'opération ³	0,38 %	0,31 %	0,08 %	0,19 %	0,48 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	61,80 %	4,60 %	5,33 %	14,93 %	111,15 %
Valeur liquidative par part ¹	12,42 \$	6,89 \$	8,09 \$	9,65 \$	10,58 \$

Série F	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	29 076 \$	14 323 \$	23 864 \$	31 933 \$	42 362 \$
Nombre de parts en circulation ¹	2 404 424	2 135 348	2 997 118	3 358 786	4 065 204
Ratio des frais de gestion ²	1,99 %	2,18 %	2,06 %	1,94 %	2,13 %
Ratio des frais d'opération ³	0,38 %	0,31 %	0,08 %	0,19 %	0,48 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	61,80 %	4,60 %	5,33 %	14,93 %	111,15 %
Valeur liquidative par part ¹	12,09 \$	6,71 \$	7,96 \$	9,51 \$	10,42 \$

Série FNB	31 déc. 2025
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	1 475 \$
Nombre de parts en circulation ¹	140 000
Ratio des frais de gestion ²	1,54 %
Ratio des frais d'opération ³	0,36 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	61,80 %
Valeur liquidative par part ¹	10,53 \$
Cours de clôture ⁵	10,56 \$

1 Données fournies au 31 décembre des exercices indiqués.

2 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte tenu des primes d'encouragement, le cas échéant, et compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé (compte non tenu des primes d'encouragement, qui ne sont pas annualisées) de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais de gestion du Fonds comprend la quote-part du ratio des frais de gestion (compte tenu de la rémunération liée au rendement et des primes d'encouragement, le cas échéant) de chaque fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi. Le gestionnaire peut renoncer à une partie des charges d'exploitation du Fonds ou en prendre la charge. Il est possible de mettre fin à la renonciation ou à la prise en charge en tout temps.

3 Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les charges pour emprunt de titres payées par le Fonds pour les titres vendus à découvert, le cas échéant.

4 Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds négocie activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend la totalité des titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds sont élevés, et plus il est possible qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

5 Dernier cours de clôture au 31 décembre pour les exercices indiqués.

Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

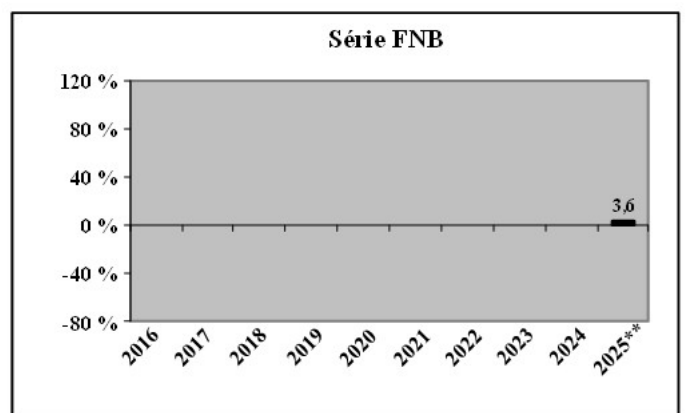
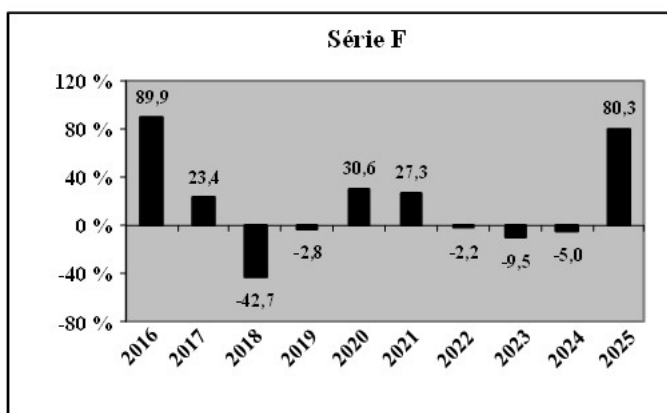
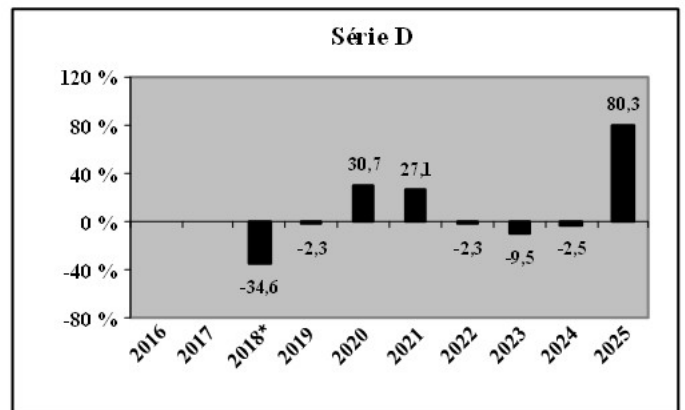
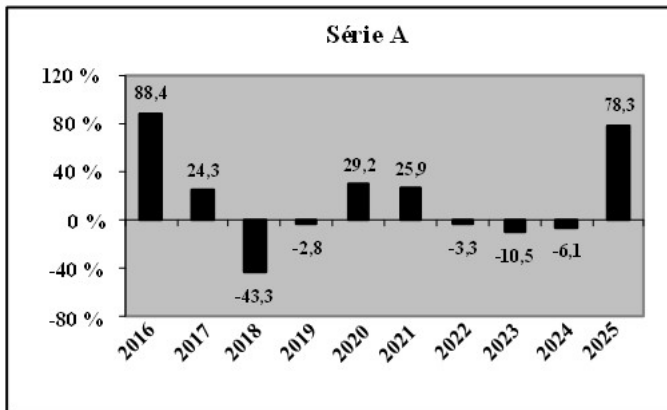
31 décembre 2025

Rendement passé

Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements totaux historiques, y compris les variations de valeur des parts, et supposent que toutes les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles de la série visée du Fonds. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais liés aux ventes, aux rachats ou aux distributions, ni des autres frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu à payer par un porteur de parts qui auraient pour effet de réduire les rendements. Veuillez prendre note que le rendement passé n'est pas une indication du rendement futur. Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative d'une série donnée du Fonds.

Rendement annuel

Les graphiques suivants présentent le rendement de chaque série du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre qui y figurent, sauf indication contraire. Les graphiques indiquent, en pourcentage, dans quelle mesure un placement effectué le premier jour de chaque période aurait augmenté ou diminué au dernier jour de chaque période. Le rendement des séries dont aucune part n'était en circulation à la clôture d'une période n'est pas présenté pour cette période.



* Rendement pour la période du 18 mai 2018 (première émission) au 31 décembre 2018 pour les parts de série D (non annualisé).

** Rendement pour la période du 7 octobre 2025 (première émission) au 31 décembre 2025 pour la série FNB (non annualisé).

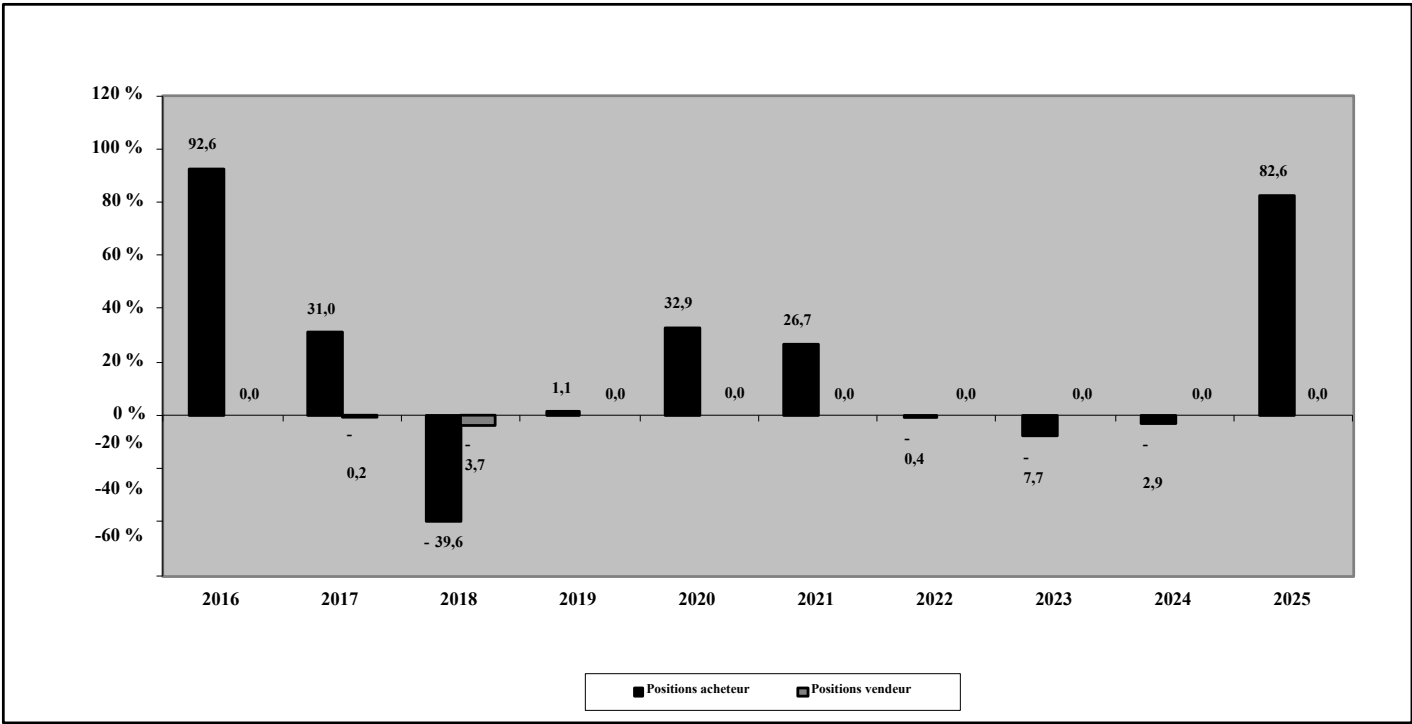
Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

Rendement des positions acheteur et vendeur

Le graphique qui suit présente une répartition du rendement du Fonds entre les positions acheteur et vendeur du Fonds (avant l'incidence des charges du Fonds) pour chacun des exercices précédents clos les 31 décembre indiqués, à moins d'indication contraire. Aux fins des présentes, certains instruments dérivés peuvent être considérés comme faisant partie des positions vendeur.



Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

Rendement composé annuel

Le tableau qui suit illustre le rendement total composé annuel des parts de chaque série du Fonds pour les périodes indiquées. Aux fins de comparaison du rendement, le rendement composé annuel du Fonds est comparé à celui de l'indice MSCI World IMI Selected Metals & Mining and Coal & Consumable Fuels 5% Capped (en dollars canadiens) (l'« indice »). L'indice vise certaines sociétés appartenant au sous-secteur des métaux et des mines et au sous-secteur du charbon et des combustibles. L'ancien indice du Fonds était constitué à 50 % de l'indice de rendement global plafonné des matériaux S&P/TSX, et à 50 % de l'indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX (l'« indice mixte »). L'indice de référence a été remplacé par l'indice qui est plus représentatif de la composition du portefeuille. Étant donné que le Fonds n'investit pas nécessairement dans les mêmes titres ou selon la même proportion que l'indice, on ne s'attend pas à ce que son rendement égale le rendement de l'indice.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création*
Série A	78,3 %	14,5 %	12,8 %	11,8 %	2,7 %
Indice	87,1 %	27,1 %	19,3 %	20,8 %	7,5 %
Indice mixte	55,6 %	23,8 %	27,6 %	15,9 %	7,1 %
Série D	80,3 %	15,7 %	14,0 %	—	6,4 %
Indice	87,1 %	27,1 %	19,3 %	—	16,6 %
Indice mixte	55,6 %	23,8 %	27,6 %	—	15,2 %
Série F	80,3 %	15,7 %	14,1 %	12,8 %	3,7 %
Indice	87,1 %	27,1 %	19,3 %	20,8 %	7,5 %
Indice mixte	55,6 %	23,8 %	27,6 %	15,9 %	7,1 %
Série FNB	—	—	—	—	3,6 %
Indice	—	—	—	—	9,8 %
Indice mixte	—	—	—	—	6,9 %
Positions acheteur	82,6 %	17,8 %	15,6 %	15,5 %	
Positions vendeur	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-0,4 %	

* Depuis la date de lancement du 17 octobre 2011 pour les parts de série A et de série F, du 18 mai 2018 pour les parts de série D et du 7 octobre 2025 pour les parts de série FNB.

Fonds d'évolution minière Ninepoint

(auparavant le Fonds ressources Ninepoint)

31 décembre 2025

Aperçu du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

Répartition du portefeuille		25 principales positions acheteur	
	% de la valeur liquidative	Émetteur	% de la valeur liquidative
Positions acheteur		Arizona Sonoran Copper Company Inc.	6,7
Or	40,5	Trésorerie	6,0
Cuivre	18,0	G Mining Ventures Corporation	6,0
Uranium	17,1	Corporation Cameco	5,9
Terres rares	4,5	Lundin Gold Inc.	5,3
Argent	3,6	Lynas Rare Earths Limited	4,5
Lithium	3,1	CanAlaska Uranium Limited	4,5
Niobium	2,7	Snowline Gold Corporation	4,4
Fonds	2,3	Kinross Gold Corporation	4,1
Autres	1,2	K92 Mining Inc.	4,0
Métaux industriels	0,9	NexGen Energy Limited	3,7
Bons de souscription	0,0	AbraSilver Resource Corporation	3,6
Total des positions	93,9	Osisko Metals Inc.	3,4
Trésorerie	6,0	Alamos Gold Inc.	3,1
Autres actifs nets	0,1	Collective Mining Limited	3,1
Total de la valeur liquidative	100,0	WA1 Resources Limited	2,7
		Mines Agnico Eagle Limitée	2,7
		Critical Elements Corporation	2,4
		Freeport-McMoRan Inc.	2,4
		Midnight Sun Mining Corporation	2,3
		Fonds énergie Ninepoint, série I	2,3
		ERO Copper Corporation	2,3
		TDG Gold Corporation	1,8
		Northern Star Resources Limited	1,7
		Pecoy Copper Corporation	1,5
		25 principales positions acheteur en pourcentage de la valeur liquidative	90,4

Le Fonds ne détenait aucune position vendeur au 31 décembre 2025.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles sur Internet à www.ninepoint.com. Le prospectus des Fonds de placement sous-jacents et d'autres renseignements connexes sont disponibles sur Internet à www.sedarplus.ca et www.ninepoint.com.

Renseignements sur l'entreprise

Adresse du siège social

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, tour Sud
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1
Tél. : 416-362-7172
Sans frais : 1-888-362-7172
Télec. : 416-628-2397
Courriel : invest@ninepoint.com
Pour obtenir plus de renseignements, visitez notre site à l'adresse :
www.ninepoint.com
Appelez notre ligne d'information sur les fonds communs de placement pour connaître le cours de clôture quotidien :
416-362-7172 ou 1-888-362-7172

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
EY Tower
100, rue Adelaide Ouest
Toronto (Ontario) M5H 0B3

Conseillers juridiques

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Bay Adelaide Centre, tour Est
22, rue Adelaide Ouest, bureau 3400
Toronto (Ontario) M5H 4E3

Note sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés qui constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de situations futurs, ou y font référence, ou comportent des mots ou des expressions comme « prévoir », « croire », « planifier », « estimer », « s'attendre à », « entendre » ou « cible » ou la forme négative de ces expressions ou d'autres expressions semblables, ou utilisent la forme future ou conditionnelle de verbes comme « pouvoir » et « devoir » et des expressions semblables dans la mesure où elles se rapportent à la performance financière future du Fonds ou d'un titre et aux stratégies et perspectives de placement du Fonds. Les énoncés prospectifs ne sont pas des faits historiques, mais ils reflètent les attentes ou prévisions de résultats futurs en date du présent rapport. Ces énoncés prospectifs sont soumis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement des attentes actuelles, notamment des facteurs généraux d'ordre économique, politique et des facteurs liés aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence, des changements technologiques, des modifications à la réglementation gouvernementale, des modifications à la réglementation et aux lois sur les valeurs mobilières, des modifications aux lois fiscales, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes naturelles. Cette liste de risques, d'incertitudes et d'hypothèses importants n'est pas exhaustive. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. L'information prospective contenue dans le présent rapport n'est à jour qu'à la date du présent rapport. Il ne faut pas s'attendre à ce que cette information soit en toutes circonstances mise à jour, complétée ou modifiée, que ce soit en raison de nouvelles informations, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autrement.
